

Modération

La modération des notes consiste à comparer les notes-écoles d'un groupe d'élèves avec celles obtenues par le même groupe à l'épreuve ministérielle.

Cette comparaison est faite pour chaque groupe d'élèves dans toutes les écoles et permet le calcul de la note finale.

Le Ministère peut changer la note de votre enseignant.e. Il est donc important de vérifier le relevé des apprentissages.

Cours d'été

Les cours d'été débuteront à partir du 7 juillet.

La période d'inscription débutera le 1er juillet, mais peut varier selon le cours.



Il est important de bien vérifier.

Les frais varient entre 75\$ et 550\$ et l'inscription doit se faire en ligne.

<https://activites.csspo.gouv.qc.ca/activites>

Normes de promotion

Pour l'obtention du **diplôme d'études secondaires**, seules les unités de la **4e et de la 5e secondaire** sont considérées.

L'élève doit accumuler **54 unités** dont **20 unités de 5e secondaire** **obligatoirement**.

Réussites obligatoires en 4e secondaire

Mathématiques (4 unités)

Science et technologie (4 unités)

ou

Applications technologiques et scientifiques (6 unités)

Histoire et éducation à la citoyenneté (4 unités)

Arts (2 unités)

Réussites obligatoires en 5e secondaire

Français (6 unités)

Anglais (4 unités)

Culture et citoyenneté québécoise (2 unités)

ou

Éducation physique et à la santé (2 unités)



2024-2025

FIN D'ANNÉE

Dernière journée des cours
10 juin

Absence à un examen

Cellulaire interdit

Note de passage

Résultat final

Modération

Cours d'été

Absence à un examen

Motifs reconnus

Maladie sérieuse ou accident confirmé
par une attestation médicale

Décès d'un proche parent

Convocation d'un tribunal

Participation à un événement
d'envergure préalablement autorisée
par le coordonnateur de la sanction
des études en formation générale des
jeunes de la Direction de la sanction
des études

Un retard de plus de 30 minutes est
considéré comme une absence.

Les cellulaires et les
montres intelligentes sont
INTERDITS en salle de
classe pendant les
examens.



Vous pouvez vous faire attribuer la note
zéro si vous avez ces appareils en votre
possession **MÊME SI VOUS NE LES
UTILISEZ PAS.**

Note de passage

60%

Réussite du cours de français de 5e secondaire

Le cours est réussi si

l'élève obtient une note d'au moins
60% au sommaire

et

il a obtenu au moins 50% dans
chacune des trois compétences
(écriture, lecture et communication orale.)

Résultat final

Pour les cours suivants, le
résultat final ne se retrouve pas
sur le bulletin émis par l'école:

- Mathématique de 4e secondaire
- Histoire de 4e secondaire
- Science de 4e secondaire
- Français de 5e secondaire
- Anglais de 5e secondaire

Vous **devez** consulter le
Dossier scolaire de l'élève
en ligne sur le site du
Ministère

Dossier scolaire de l'élève en ligne

Pour créer votre compte, vous
aurez besoin de votre **code
permanent** et votre **numéro de
fiche**.

Ces deux informations se retrouvent
dans votre portail Mozaïk.

Vous aurez aussi besoin d'une
adresse courriel personnelle. **Ne
prenez pas votre adresse
fournie par l'école.**



[https://portail.education.
gouv.qc.ca/fr/](https://portail.education.gouv.qc.ca/fr/)

Les résultats seront
disponibles autour du 7
juillet. Il est important de
vérifier si vous êtes en
réussite ou en échec
pour ne pas manquer
l'inscription aux cours
d'été.

Début des cours d'été :
7 juillet